

Communiqué



MAIRIE DE CHÂTENAY-SUR-SEINE

INFORMATION

A compter du lundi 4 avril 2022, les horaires d'ouvertures du secrétariat de mairie seront les suivants :

lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00
les samedis
permanence des élus de 10h00 à 12h00
Fermé les mercredis

Les horaires de l'agence postale communale restent inchangées

lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00
les samedis
de 9h00 à 12h00
Fermée les mercredis

Le Maire,
Stéphanie BANOS